

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE DOLLARD-DES-ORMEAUX, TENUE
LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2019,
CONVOQUÉE POUR 19 h 30 AU 12001
BOULEVARD DE SALABERRY,
DOLLARD-DES-ORMEAUX, QUÉBEC, ET
À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Maire / Mayor

Conseillère et Conseillers / Councillors

Directeur général / City Manager

Greffière / City Clerk

ÉTAIT ABSENTE / WAS ABSENT

**MINUTES OF THE REGULAR MEETING
OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF
DOLLARD-DES-ORMEAUX, HELD AT
12001 DE SALABERRY BOULEVARD,
DOLLARD-DES-ORMEAUX, QUEBEC, ON
TUESDAY, SEPTEMBER 10, 2019,
SCHEDULED FOR 7:30 p.m., AND AT
WHICH WERE PRESENT:**

Alex Bottausci

Laurence Parent
Errol Johnson
Mickey Max Guttman
Herbert Brownstein
Morris Vesely
Valérie Assouline
Pulkit Kantawala

Jack Benzaquen

Sophie Valois

Colette Gauthier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous formant quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h 35.

OPENING OF THE MEETING

All forming quorum the Mayor calls the regular meeting to order at 7:35 p.m.

19 0901

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est
proposé par le Conseiller Parent
appuyé par le Conseiller Johnson

QUE l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 10 septembre 2019 soit adopté avec la modification suivante :

- Le sujet 80.3 est déplacé entre les points 10.3 et 10.4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPROVAL OF THE AGENDA

It is
moved by Councillor Parent
seconded by Councillor Johnson

THAT the agenda of the Municipal Council meeting of September 10, 2019, be amended as follows:

- Item 80.3 is moved between items 10.3 and 10.4

CARRIED UNANIMOUSLY

Le maire a pris la parole pour rendre hommage à Teresa Dellar, résidente de Dollard-des-Ormeaux, qui s'est éteinte le 19 août 2019 après une longue bataille contre le cancer.

(Traduction)

Teresa fut une personne extraordinaire et pleine de compassion. Elle changea le paysage de l'Ouest de l'île et son influence s'étendit au travers du Canada.

Teresa fut à l'origine et co-fondatrice du Centre de soins palliatifs de l'Ouest de l'île.

Elle fut pionnière dans les soins de fin de vie. Elle croyait que chacune et chacun avait le droit à des soins emplis de compassion à la fin de sa vie.

Son action permit à des résidents de l'Ouest de l'île de ne pas avoir à se rendre au centre-ville de Montréal à la fin de leurs jours.

Le Centre de soins palliatifs de l'Ouest de l'île ouvrit ses portes en 2002 et comprenait alors neuf lits. Aujourd'hui, il en compte vingt-trois.

Le Centre a aidé plus de 4 400 personnes, a touché environ 18 000 personnes ainsi que leur famille étendue.

Elle fut honorée en recevant la médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II, la Croix du Service méritoire décernée par le Gouverneur général et fut récompensée lors de Canada 150 pour son travail.

Elle fut une femme remarquable, une chef de file pour notre communauté. Elle nous manquera grandement.

Afin d'honorer sa mémoire, je vous propose d'observer une minute de silence.

The Mayor addressed the audience to pay tribute to Teresa Dellar, a resident of Dollard-des-Ormeaux, who passed away on August 19, 2019, to a long battle with cancer.

"Teresa was an extraordinary and compassionate person. She changed the landscape of the West Island and had influence across Canada."

Teresa started, and was the Co-founder of the Palliative Care of the West Island.

She was a pioneer in end-of-life care. She believed that everyone had the right to compassionate care – at the end of their lives.

She did this so that West Islanders would not have to go down town at the end of their days.

The West Island Palliative Care opened its doors in 2002 with 9 beds, and today has 23.

It has served well over 4,400 people, affecting some 18,000 people and their extended families.

She has been honoured with the Queen Elizabeth II Diamond Jubilee Medal, Meritorious Service Cross by the Governor General, and awarded the Canada 150 for her work.

She was a remarkable woman, leader in our community, and she will be greatly missed by all of us.

In honour of her memory, I would like for us to stand for a minute of silence."

PÉRIODE RÉSERVÉE AU SERVICE DE LA POLICE

Le commandant François Morier du Service de police (Poste de quartier 4), fait rapport des statistiques pour la Ville de Dollard-des-Ormeaux.

Le Service de police rend hommage à Céline Ash et Paulette Macream, deux résidentes de Dollard-des-Ormeaux, pour un acte de civisme lors de l'événement suivant :

PERIOD SET ASIDE FOR THE POLICE DEPARTMENT

Commander François Morier of the Police Department (Neighbourhood Station 4), reports on the statistics for the City of Dollard-des-Ormeaux.

The Police Department pay tribute to Céline Ash and Paulette Macream, two residents of Dollard-des-Ormeaux, for an act of good citizenship occurring on the following event:

Le 8 juin 2019, un garçon de quatre ans a disparu de sa résidence située à Dollard-des-Ormeaux.

De nombreux policiers ont été déployés pour chercher l'enfant et ont demandé aux résidents de les aider dans leurs recherches.

Ces deux personnes ont chacune décidé de commencer à chercher l'enfant avec leur propre véhicule et ont trouvé le garçon à un kilomètre de sa résidence.

On June 8, 2019, a four-year old boy went missing from his Dollard-des-Ormeaux residence.

Many Police officers were deployed to search for the child and asked residents to help in the search.

These two persons, each decided to start searching with their own vehicle and found the boy one kilometre away from his residence.

19 0902

HOMMAGE À CÉLINE ASH ET PAULETTE MACREAM POUR UN ACTE DE CIVISME

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par le Conseiller Brownstein

QUE le Conseil rende hommage à Céline Ash et Paulette Macream, deux résidentes de la Ville, pour leur intervention rapide et leur diligence à retrouver un jeune garçon porté disparu le 8 juin 2019 ; et

QUE Céline Ash et Paulette Macream soient invitées à signer le Livre d'Or de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRIBUTE TO CÉLINE ASH AND PAULETTE MACREAM FOR AN ACT OF GOOD CITIZENSHIP

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Brownstein

THAT Council pay tribute to Céline Ash and Paulette Macream, two residents of the City, for their quick intervention and their diligence in finding the young boy that went missing on June 8, 2019; and

THAT Céline Ash and Paulette Macream be invited to sign the City's Guest Book.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-100-0241

PÉRIODE RÉSERVÉE AU SERVICE DES INCENDIES

Le Service n'est pas représenté.

PERIOD SET ASIDE FOR THE FIRE DEPARTMENT

The Department is not represented.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée.

QUESTION PERIOD

No questions were asked.

19 0903

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Considérant que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux tenue le 20 août 2019 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ chapitre C-19), la greffière est dispensée d'en faire lecture :

Il est
proposé par le Conseiller Johnson
appuyé par le Conseiller Guttman

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux tenue le 20 août 2019, soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPROVAL OF THE MINUTES OF A MEETING OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF DOLLARD-DES-ORMEAUX

Considering that a copy of the minutes of the regular meeting of the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux held on August 20, 2019, has been delivered to each member of Council within the delay prescribed by Section 333 of the *Cities and Towns Act* (CQLR Chapter C-19), the City Clerk is exempted from reading the said minutes:

It is
moved by Councillor Johnson
seconded by Councillor Guttman

THAT the minutes of the regular meeting of the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux held on August 20, 2019, be approved as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

19 0904

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE QUATRE BOÎTES DE STOCKAGE SAN ET QUATRE COMMUTATEURS ISCI (2019-051)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 1^{er} août 2019 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appels d'offres SÉAO et sur le site Internet de la Ville, pour l'acquisition de quatre boîtes de stockage SAN et quatre commutateurs ISCI ;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 5 septembre 2019 à 11 h :

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Service Informatique D.L.inc.	312 841,81 \$
PRIVAL ODC inc.	Non conforme
C.P.U. Design inc.	617 923,09 \$
Solutions Informatiques INSO inc.	817 315,88 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Ionela Chiriac, directrice - Service des systèmes d'information :

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par le Conseiller Brownstein

AWARDING OF A CONTRACT FOR THE ACQUISITION OF 4 STORAGE APPLIANCES AND 4 ISCI SWITCHES (2019-051)

WHEREAS a call for public tenders was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City Website, on August 1, 2019, for the acquisition of 4 storage appliances and 4 ISCI switches;

WHEREAS the following tenders were received and publicly opened on September 5, 2019, at 11 a.m.:

WHEREAS the tenders were verified by Ionela Chiriac, Director - Information Systems Department:

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Brownstein

QUE l'offre de **Service Informatique D.L. inc.**, pour un coût total de soumission de 312 841,81 \$ (taxes incluses), pour l'acquisition de trois boîtes de stockage SAN et quatre commutateurs ISCI, soit acceptée, conformément à l'Addenda 2 ;

QUE la dépense de 284 837,95 \$, moins les ristournes applicables, soit imputée au fonds de roulement, poste budgétaire 283-910-575 ;

QUE le remboursement des emprunts au fonds de roulement soit fait à même le fonds général d'administration, en cinq versements annuels égaux, à compter de l'année financière 2020 ; et

QUE les contrats de service soient imputés au poste budgétaire 213-133-551 et qu'ils soient répartis de la façon suivante :

Année	Somme imputée (taxes incluses)
2019	9334,62 \$
2020	9334,62 \$
2021	9334,62 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

THAT the offer of **Service Informatique D.L. inc.**, for a total bid amount of \$312,841.81 \$ (taxes included), for the acquisition of 3 storage appliances and 4 ISCI switches, be accepted as provided for in Addenda 2;

THAT this expenditure of \$284,837.95, less applicable tax rebates, be charged to the working fund, budget item 283-910-575;

THAT the reimbursement of the loans to the working fund be made from the operating fund, in five equal yearly instalments, beginning with the 2020 fiscal year; and

THAT the service contracts be charged to budget item 213-133-551 and be allocated as follows:

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-1000-0238

19 0905

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU que la liste des comptes à payer de la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour la période du 1^{er} au 31 août 2019 a été soumise aux membres du Conseil:

Il est
proposé par le Conseiller Brownstein
appuyé par le Conseiller Vesely

QUE la liste des comptes à payer qui s'élève à 5 141 768,57 \$ pour la période du 1^{er} au 31 août 2019, soit approuvée telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPROVAL OF THE LIST OF ACCOUNTS PAYABLE

WHEREAS the list of accounts payable of the City of Dollard-des-Ormeaux for the period of August 1 to 31, 2019 was submitted to the members of Council:

It is
moved by Councillor Brownstein
seconded by Councillor Vesely

THAT the list of accounts payable for a total of \$5,141,768.57 for the period of August 1 to 31, 2019, be approved as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-900-0228

19 0906

**RATIFICATION DES DÉCISIONS
DÉLÉGUÉES**

Il est
proposé par le Conseiller Vesely
appuyé par la Conseillère Assouline

QUE le Conseil ratifie les décisions mentionnées au rapport global couvrant la période du 21 août au 10 septembre 2019, sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés en vertu du Règlement R-2005-004, soumis au Conseil par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RATIFICATION OF THE DELEGATED
DECISIONS**

It is
moved by Councillor Vesely
seconded by Councillor Assouline

THAT Council ratify the decisions mentioned in the general report covering the period of August 21 to September 10, 2019, on the exercise of powers delegated to officers and employees under By-law R-2005-004, submitted to Council by the City Manager.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-700-0212

19 0907

**APPROBATION DE LA LISTE DE
SUBVENTIONS ANNUELLES AUX AÎNÉS**

Il est
proposé par la Conseillère Assouline
appuyé par le Conseiller Kantawala

QUE le trésorier soit autorisé à donner une subvention à chacun des citoyens aînés de Dollard-des-Ormeaux inscrits sur la liste couvrant la période du 20 août au 9 septembre 2019, sous réserve que chacun d'eux remplisse les conditions établies par la Ville ; et

Que ladite subvention soit imputée au poste budgétaire 213-134-903.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**APPROVAL OF THE LIST OF ANNUAL
SENIORS GRANTS**

It is
moved by Councillor Assouline
seconded by Councillor Kantawala

THAT the Treasurer be authorized to give a grant to each of the senior citizens of Dollard-des-Ormeaux entered on the list covering the period of August 20 to September 9, 2019, provided that each of them meet the criteria established by the City; and

THAT said grant be charged to budget item 213-134-903.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-100-0184

19 0908

AUTORISATION DE DÉPENSES DE CONGRÈS - ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC

ATTENDU QUE l'Ordre des urbanistes du Québec tiendra son congrès annuel du 2 au 4 octobre 2019 à Shawinigan :

Il est
proposé par le Conseiller Kantawala
appuyé par le Conseiller Parent

QUE la chef de division - urbanisme et l'agent à la planification soient autorisés à assister au congrès annuel de l'Ordre des urbanistes du Québec qui se tiendra du 2 au 4 octobre 2019 à Shawinigan ;

QUE le remboursement des frais encourus n'excède pas 1275 \$ par personne, incluant les taxes ; et

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 264-000-311.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AUTHORIZATION OF CONFERENCE EXPENSES - ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC

WHEREAS the *Ordre des urbanistes du Québec* will be holding its annual Conference in Shawinigan, from October 2 to October 4, 2019:

It is
moved by Councillor Kantawala
seconded by Councillor Parent

THAT the Division Head - Urban Planning and the Planning Officer, be authorized to attend the annual Conference of the *Ordre des urbanistes du Québec* to be held in Shawinigan, from October 2 to October 4, 2019;

THAT the reimbursement of expenses incurred shall not exceed \$1,275 per person, including taxes; and

THAT this expenditure be charged to budget item 264-000-311.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-600-0223

19 0909

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR UN COLLOQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DE PARCS IMMOBILIERS INSTITUTIONNELS (AGPI)

ATTENDU QUE l'association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels (AGPI) tiendra son colloque annuel à Boucherville le 29 et 30 octobre 2019.

Il est
proposé par le Conseiller Parent
appuyé par le Conseiller Johnson

QUE le chef de division - service des bâtiments, les deux chefs de sections - construction et mécanique du bâtiment et le chef de section - gestions de projets et développement durable, soient autorisés à assister au colloque annuel de l'Association

AUTHORIZATION OF ANNUAL CONFERENCE EXPENSES FOR THE ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DE PARCS IMMOBILIERS INSTITUTIONNELS (AGPI)

WHEREAS the *Association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels* (AGPI) will be holding its annual conference in Boucherville on October 29 and 30, 2019.

It is
moved by Councillor Parent
seconded by Councillor Johnson

THAT the Division Head - Buildings Department, the two section Heads - Construction and building services and the section Head - Project management and Sustainable Development, be authorized to attend the annual conference of the

des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels (AGPI) qui se tiendra à Boucherville les 29 et 30 octobre 2019 ;

QUE le remboursement des frais encourus n'excède pas la somme globale de 2000 \$ (transport et taxes inclus) pour quatre participants ; et

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 281-100-311.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels (AGPI) to be held at Boucherville on October 29 and 30, 2019;

THAT the reimbursement of expenses incurred shall not exceed the global amount of \$2,000 (transport and taxes included) for four participants; and

THAT this expenditure be charged to budget item 281-100-311.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-400-0229

19 0910

APPROBATION DES CRITÈRES DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES POUR LE CONTRAT D'ACQUISITION ET IMPLANTATION D'UN PROGICIEL DE GESTION FINANCIÈRE INTÉGRÉ

APPROVAL OF THE BID WEIGHTING AND EVALUATION CRITERIA FOR THE CONTRAT TO PURCHASE AND IMPLEMENT A FINANCIAL MANAGEMENT INTEGRATED SYSTEM

Il est

proposé par le Conseiller Johnson
appuyé par le Conseiller Guttman

QUE le Conseil approuve les critères de pondération et d'évaluation des contrats énumérés dans la grille ci-dessous relativement à la demande d'appel d'offres pour l'acquisition et l'implantation d'un progiciel de gestion financière intégré.

It is

moved by Councillor Johnson
seconded by Councillor Guttman

That Council approve the Bid Weighting and Evaluation Criteria listed in the grid below for the call for tenders for the purchase and implementation of a financial management integrated system.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE PROJET D'ACQUISITION ET D'IMPLANTATION D'UN PROGICIEL DE GESTION FINANCIÈRE INTÉGRÉ		
	Point maximal	Point accordé
Critères d'évaluation généraux		
Qualification et expérience du soumissionnaire	5	
Qualification et expérience du chargé de projet	7	
Qualification et expérience des autres membres du personnel professionnel et technique	3	
Sous-total	15	
Critères d'évaluation techniques		
Modules existants	5	
Fonctionnalités (grilles techniques)	30	
Démonstration du produit	20	
Sous-total	55	
Proposition financière	30	
PONDÉRATION TOTALE	100	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-1000-0226

19 0911

**ORDONNANCE DE VENTE
D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE
PAIEMENT DES TAXES**

ATTENDU QUE l'article 484 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) stipule que les arrérages de taxes municipales se prescrivent par trois ans ;

ATTENDU QUE conformément à l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées et ayant une date d'échéance antérieure au 1^{er} septembre 2018 n'ont pas été payées le 10 septembre 2019 ;

ATTENDU QUE le 29 juillet 2019, le trésorier a fait parvenir un avis aux propriétaires des immeubles en défaut de paiement de taxes dues avant le 1^{er} septembre 2018, les informant que leur propriété pourrait être vendue pour non-paiement ; et

ATTENDU QUE conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, peut ordonner au greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique :

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par le Conseiller Brownstein

QUE le Conseil ordonne à la greffière de vendre à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes, les immeubles mentionnés à la liste déposée par le trésorier le 10 septembre 2019 ;

QUE ladite vente soit tenue le 15 novembre 2019, à 14 h, dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, situé au 12001 boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux ;

QUE la greffière soit autorisée à entreprendre les procédures requises pour donner effet à la présente résolution ; et

QUE le trésorier soit autorisé à enchérir au nom de la Ville pour un montant correspondant aux arrérages de taxes plus les intérêts et frais encourus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ORDER TO SELL IMMOVABLES FOR
NON-PAYMENT OF TAXES**

WHEREAS Section 484 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19) provides that arrears of municipal taxes shall be prescribed by three years;

WHEREAS the Treasurer drew up, in accordance with Section 511 of the *Cities and Towns Act*, a statement showing the immovables on which the taxes levied and due before September 1, 2018, have not been paid as of September 10, 2019;

WHEREAS on July 29, 2019, the Treasurer sent to the owners of immovables for which the taxes due before September 1, 2018, have not been paid, a notice to inform them that their property could be sold for non-payment of taxes; and

WHEREAS in accordance with Section 512 of the *Cities and Towns Act*, the Council, after examining the statement filed by the Treasurer, may order the City Clerk to sell such immovables at public auction:

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Brownstein

THAT Council order the City Clerk to sell at public auction for non-payment of taxes the immovables mentioned on the list tabled by the Treasurer on September 10, 2019;

THAT the said sale be held on November 15, 2019, at 2 p.m. in the Council room, at the City Hall located at 12001 De Salaberry Boulevard, Dollard-des-Ormeaux;

THAT the City Clerk be authorized to undertake the proceedings required to give effect to this resolution; and

THAT the Treasurer be authorized to bid on behalf of the City, for the amount of arrears in taxes plus interests and costs.

CARRIED UNANIMOUSLY

19 0912

AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

ATTENDU QUE la Ville doit maintenir les chalets municipaux dans un bon état fonctionnel pour répondre aux besoins de sa population ;

ATTENDU QUE le Service des bâtiments a évalué les besoins de réfection et de mise à niveau des chalets de la Ville à environ 6 000 000 \$ sur une période de 4 ans ;

ATTENDU QUE la Ville a affecté en 2018 une somme de 2 000 000 \$ à ces fins (résolution 18 0821) ;

ATTENDU QUE la Ville utilise un système informatique financier vieillissant et plus supporté adéquatement ;

ATTENDU QU'au fil des ans, les demandes de redditions de comptes se sont multipliées et que les sources d'information ont dû être adaptées à plusieurs reprises pour faire face au système informatique actuel ;

ATTENDU QUE la Ville désire allouer des fonds nécessaires pour la réalisation de ces projets ;

ATTENDU QUE la Ville doit maintenir les routes et trottoirs dans un bon état fonctionnel pour répondre aux besoins de sa population ;

ATTENDU QUE les conditions hivernales de la saison 2018-2019 ont exigé d'importantes ressources financières supplémentaires ;

ATTENDU que les conditions climatiques sont de plus en plus imprévisibles ayant ainsi un impact direct sur le budget de la Ville ;

ATTENDU QUE la Ville désire allouer les fonds nécessaires pour couvrir toutes les éventuelles dépenses excédentaires causées par des conditions hivernales difficiles ;

ATTENDU QUE la Ville peut avoir à faire face à diverses situations imprévues ; et

ATTENDU QUE la Ville désire allouer les

APPROPRIATION OF PART OF THE ACCUMULATED NON-ALLOCATED SURPLUS

WHEREAS the City shall maintain the municipal chalets in a good working condition, thus addressing the needs of its population;

WHEREAS the Buildings Department estimated that the needs in renewing and upgrading the City's chalets will require about \$6,000,000 over a 4-year period;

WHEREAS the City allocated in 2018 for this purpose an amount of \$2,000,000 (resolution 18 0821);

WHEREAS the City is using an old financial computer system which is not supported properly;

WHEREAS over the years, the reporting requirements have multiplied and information sources have been repeatedly adjusted in order to cope with the existing computer system;

WHEREAS the City intends to allocate the necessary funds for the realization of these projects;

WHEREAS the City shall maintain the municipal roads and sidewalks in a good working condition, thus addressing the needs of its population;

WHEREAS the 2018-2019 winter conditions required important additional financial resources;

WHEREAS the weather conditions are more and more unpredictable, having a direct impact on the City's budget;

WHEREAS the City intends to allocate the necessary funds to cover possible excess expenses related to difficult winter conditions;

WHEREAS the City may have to deal with various unexpected situations; and

WHEREAS the City wishes to allocate the

fonds nécessaires pour être en mesure de réduire l'impact financier de certaines dépenses impondérables sur la contribution des contribuables :

Il est
proposé par le Conseiller Brownstein
appuyé par le Conseiller Vesely

QUE le Conseil affecte la somme de 2 000 000 \$ d'excédent de fonctionnement non affecté de la façon suivante :

necessary funds in order to alleviate the financial impact of certain unexpected expenses on the taxpayers' contribution:

It is
moved by Councillor Brownstein
seconded by Councillor Vesely

THAT Council appropriate a sum of \$2,000,000 of the accumulated non-allocated surplus as follows :

Description	Montant
Mise à niveau des chalets municipaux / Upgrading of municipal chalets	500 000 \$
Changement de système informatique financier / Change of the financial computer system	500 000 \$
Dépenses excédentaires de déneigement et déglaçage / excess expenses for snow-removal and de-icing operations	500 000 \$
Diverses dépenses impondérables / Various unexpected expenses	500 000 \$
TOTAL	2 000 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-900-0237

19 0913

AVIS DE MOTION - MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 82-704 AUX FINS DE CRÉER LA ZONE R-5 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE R-4 ET D'Y ÉTABLIR CERTAINES NORMES POUR LES USAGES MIXTES (PROJET R-2019-704-328)

Le Conseiller Vesely :

donne avis de motion à l'effet de proposer à une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant de nouveau le Règlement de zonage 82-704 aux fins de créer la zone R-5 à même une partie de la zone R-4 et d'y établir certaines normes pour les usages mixtes.

NOTICE OF MOTION - AMENDMENT TO ZONING BY-LAW 82-704 IN ORDER TO CREATE THE ZONE R-5 FROM PART OF ZONE R-4 AND TO SPECIFY CERTAIN STANDARDS FOR MIXED USES (DRAFT R-2019-704-328)

Councillor Vesely:

gives notice of motion that a by-law to further amend Zoning By-law 82-704 in order to create the zone R-5 from part of zone R-4 and to specify certain standards for mixed uses, shall be introduced at a subsequent meeting of the Council.

SD2019-600-0231

19 0914

AVIS DE MOTION - MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 82-704 AUX FINS D'ÉTABLIR CERTAINES NORMES POUR LES USAGES MIXTES DANS LA ZONE C-2B (PROJET R-2019-704-329)

La Conseillère Assouline :

donne avis de motion à l'effet de proposer à

NOTICE OF MOTION - AMENDMENT TO ZONING BY-LAW 82-704 IN ORDER TO SPECIFY CERTAIN STANDARDS FOR MIXED USES IN ZONE C-2B (DRAFT R-2019-704-329)

Councillor Assouline:

gives notice of motion that a by-law to further

une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant de nouveau le Règlement de zonage 82-704 aux fins d'établir certaines normes pour les usages mixtes dans la zone C-2b.

amend Zoning By-law 82-704 in order to specify certain standards for mixed uses in zone C-2b, shall be introduced at a subsequent meeting of the Council.

SD2019-600-0232

19 0915

ADOPTION DU RÈGLEMENT R-2019-144 SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

La greffière mentionne :

- Que le présent règlement a pour objet d'établir les modalités de publication des avis publics ;
- Qu'un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé à la séance du Conseil tenue le 20 août 2019, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) ;
- Qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis le dépôt de son projet à cette même séance ; et
- Que des copies du projet de règlement déposé à cette même séance ont été mises à la disposition du public :

Il est
proposé par la Conseillère Assouline
appuyé par le Conseiller Kantawala

QUE le Règlement R-2019-144 intitulé « RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS » soit adopté, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION OF BY-LAW R-2019-144 GOVERNING THE TERMS OF PUBLICATION OF PUBLIC NOTICES

The City Clerk mentions that:

- The purpose of the present by-law is to establish the terms of publication of public notices;
- Notice of motion was given and a draft by-law was tabled at the August 20, 2019 Council meeting, in accordance with Section 356 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19);
- No modification was made to the by-law from the tabling of its draft at the said meeting; and
- Copies of the draft by-law tabled at the said meeting were made available to the public;

It is
moved by Councillor Assouline
seconded by Councillor Kantawala

THAT By-law R-2019-144 entitled “BY-LAW GOVERNING THE TERMS OF PUBLICATION OF PUBLIC NOTICES”, be adopted as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-200-0222

19 0916

APPROBATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est
proposé par le Conseiller Kantawala

APPROVAL OF THE RECOMMENDATIONS OF THE PLANNING ADVISORY COMMITTEE

It is
moved by Councillor Kantawala

appuyé par le Conseiller Parent

seconded by Councillor Parent

D'approuver les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme découlant de sa réunion tenue le 26 août 2019.

To approve the recommendations of the Planning Advisory Committee issued at its meeting held on August 26, 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-600-0225

19 0917

APPROBATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE CIRCULATION

APPROVAL OF THE RECOMMENDATIONS OF THE TRAFFIC COMMITTEE

Il est

proposé par le Conseiller Parent
appuyé par le Conseiller Johnson

It is

moved by Councillor Parent
seconded by Councillor Johnson

D'approuver les recommandations du comité de circulation telles que consignées au procès-verbal de sa réunion tenue le 22 août 2019.

To approve the recommendations of the Traffic Committee entered in the minutes of its meeting held on August 22, 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2019-600-0235

19 0918

DÉPÔT DU CERTIFICAT DU REGISTRE POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT R-2019-143

TABLING OF THE CERTIFICATE OF THE REGISTER FOR THE LOAN BY-LAW R-2019-143

La greffière dépose, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le certificat de résultat du registre tenu les 3, 4 et 5septembre 2019 sur le Règlement d'emprunt R-2019-143 décrétant des dépenses en immobilisations et autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ avec un terme de vingt (20) ans, pour des travaux complémentaires dans le cadre du projet d'agrandissement et de rénovation majeure de la bibliothèque, lequel fait rapport qu'aucune demande n'a été enregistrée à la fin de la période d'accessibilité audit registre.

The City Clerk tables, in accordance with Section 557 of *An Act Respecting Elections and Referendums in Municipalities*, the certificate of the result of the register held on September 3, 4 and 5, 2019, on the Loan by-law R-2019-143 authorizing capital expenditures and a loan of \$1,500,000 for complementary works regarding the extension and major renovation of the library, for a term of twenty (20) years, reporting that no request was registered at the end of the accessibility period to said register.

Ledit certificat déclare que le Règlement d'emprunt R-2019-143 est approuvé par les personnes habiles à voter.

The said certificate declares that the Loan By-law R-2019-143 is approved by qualified voters.

19 0919

PROCLAMATION DE JOURNÉES SPÉCIALES

ATTENDU QUE le Conseil désire exprimer son soutien à certaines causes :

Il est

proposé par le Conseiller Johnson
appuyé par le Conseiller Guttman

QUE le Conseil proclame sur le territoire de la Ville :

- le 21 septembre 2019, la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer ;
- le 22 septembre 2019, la journée mondiale sans voiture ; et
- le 1^{er} octobre 2019, la journée internationale des personnes âgées.

PROCLAMATION OF SPECIAL DAYS

Whereas the Council wishes to express its support towards different causes:

It is

moved by Councillor Johnson
seconded by Councillor Guttman

THAT Council proclaim in the City:

- World Alzheimer's Day on September 21, 2019;
- World Car Free Day on September 22, 2019; and
- International Day of Older Persons on October 1, 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

Toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, la séance est levée à 19 h 58.

All the business requiring the attention of Council having been dispatched, the meeting is adjourned at 7:58 p.m.

(S) ALEX BOTTAUSCI

MAIRE / MAYOR

(S) SOPHIE VALOIS

Greffière / City Clerk